

CRIQ Sud Est

Sujets abordés le 18 octobre 2014

Thème	Lieu	Question / suggestion des habitants	Proposition / réponse de la ville
Circulation - Voirie	Rue Jean Mermoz	Peut-on refaire les trottoirs ?	La ville a demandé à la CUB une étude pour la réfection totale de la voirie jusqu'au terminus du Tram (voie de catégorie 2). Ces travaux devraient intervenir à la suite des travaux du tram. S'agissant d'une entrée de ville, la commune attend un aménagement qualitatif. Une réunion sera organisée avec les riverains pour présentation des propositions d'aménagement.
	Rue Descartes	Quels aménagements sont prévus pour améliorer la circulation sur le bout de la rue Descartes, car des problèmes de circulation sont fréquents dans la résidence des Bleuets ?	Seul un cheminement doux est envisagé en fond de rue ; pas de circulation automobile. La ville ne souhaite pas ouvrir la voie à cet endroit pour des raisons de sécurité ; la voie est trop étroite. Beaucoup de véhicules transitent aujourd'hui par la résidence des Bleuets à cause des nombreux travaux sur la commune. La fin des travaux devraient permettre de résorber un certain nombre de problèmes. Une attention particulière de la Police municipale et de la Police Nationale sera toutefois demandée (véhicules banalisés + radar).
	Square Auguste Renoir	Peut-on refaire les trottoirs ?	Un diagnostic pourra être demandé à la CUB. Toutefois, le coût des travaux de réfection de trottoirs (environ 300€ TTC du mètre linéaire), amène à la priorisation des travaux : les trottoirs en enrobés abîmés sont prioritaires sur les trottoirs en graves.
	Avenue de l'Aiglon	Pourquoi avoir passé cette voie en sens unique . La ville a-t-elle concerté les riverains ?	La ville a souhaité passer la voie en sens unique pour faciliter la circulation de la ligne 30. Depuis, de nombreux automobilistes l'utilisent à contresens et de nombreux riverains se plaignent du sens-unique. Il est possible de demander à nouveau une circulation à double sens, mais cela sera au détriment de certaines places de stationnement.
		Peut-on refaire les trottoirs ?	Un diagnostic pourra être demandé à la CUB. Toutefois, le coût des travaux de réfection de trottoirs (environ 300€ TTC du mètre linéaire), amène à la priorisation des travaux : les trottoirs en enrobés abîmés sont prioritaires sur les trottoirs en graves.
		Peut-on ajouter un passage clouté entre la boulangerie et le LIDL ?	Cette demande sera remontée aux services communautaires.
	Rue Jacques Brel	Il y a un problème de stationnement gênant de camions sur les trottoirs et d'incivilités des personnes qui déjeunent dans leurs véhicules (déchets sur les trottoirs). D'autre part, peut-on refaire les trottoirs ?	Il s'agit d'une voirie non communautaire aujourd'hui en cours de rétrocession. Dès la rétrocession effective, la ville demandera à la CUB des travaux de réfection notamment des trottoirs et posera du mobilier urbain complémentaire (bancs, poubelles). Des consignes vont être données à la Police Municipale pour sensibiliser les usagers de cette voie sur les questions de stationnement et de propreté. Certains riverains proposent la création d'un parking dédié aux poids lourds sur le parking de l'ancien Intermarché mais ce terrain est privé.
	Ecole Luzerne	Il y a un problème de stationnement gênant de certains parents d'élèves sur le rond-point, les zebras et la voie d'intervention pour les pompiers.	M.CONTE, adjoint au Patrimoine et à la voirie et Mme GUERE, adjointe à la Petite Enfance et aux Affaires Scolaires, s'étaient engagés à faire déplacer l'arrêt de bus devant l'école maternelle pour plus de sécurité : ceci a été réalisé courant octobre. La Police Municipale est présente aux heures d'entrées et de sorties du groupe scolaire pour empêcher le stationnement sur le rond-point et la raquette. Quelques places supplémentaires en épi vont être créées.
	Edmond Rostand	Y aura-t-il un cheminement depuis la résidence Edmond Rostand jusqu'au terminus du tram A ?	Oui, le foncier est en cours d'acquisition par la ville pour la création de ce cheminement doux.

	Rue de la Morandière	Les véhiculent roulent à une vitesse excessive. Peut-on poser des ralentisseurs et limiter la vitesse à 30 km/h ?	Il y aura prochainement des comptages sur l'avenue de la Morandière car une demande de franchissement sécurisé a été faite à la CUB au niveau de la rue des Berles - en lien avec la liaison douce vers le terminus du tram. Des radars pédagogiques sont posés depuis le printemps 2013 : on a déjà constaté en 2013 une réduction de la vitesse des véhicules de 3 à 4%. Les chiffres ne sont pas disponibles sur 2014. Un bus scolaire devrait en outre bientôt circuler sur l'avenue de la Morandière, ce qui est un argument pour sécuriser encore un peu plus cette voie. La ville ne souhaite pas modifier la limitation de vitesse de cette voie.
	Terminus Tram A	L'arrivée du tram va générer beaucoup de circulation (soir et matin), une étude est-elle prévue par la CUB à ce sujet ?	Deux parcs de stationnement de 200 places sont prévus au niveau du terminus; 1 station Vcub et la ligne 30 pour aller en direction du centre-ville; un itinéraire de cheminements doux depuis la résidence Edmond Rostand est en cours de réalisation (acquisition de terrains par la commune et négociation avec Mésolia d'une convention de passage pour piétons et cyclistes au fond de la résidence E. Rostand). Ce cheminement doux remonte jusqu'en centre-ville via le parc du ruisseau.
	Avenue de Toussaint-Catros	Est-ce qu'un projet de requalification de cette voie est prévue ?	Oui et c'est une priorité pour la ville. Le projet est en cours d'étude à la CUB : la ville a besoin de rendre attractif ce secteur de la zone d'activités pour compenser le départ de Thalès et attirer de nouvelles sociétés. Une sécurisation des circulations piétonnes et vélo est prévue.
	Entre square d'Alembert et rue Descartes	Y a-t-il un projet d'aménagement du chemin entre la rue Descartes et le square d'Alembert ? Et un aménagement du square d'Alembert ?	Une réflexion globale sur les squares et aires de jeux réparties sur la commune est en cours (dans le cadre de la Charte Paysagère et l'Etude de requalification du centre-ville) - à noter, une somme a été inscrite au Budget Supplémentaire 2014 pour accélérer l'aménagement des squares d'Alembert et Condorcet
Environnement	Tout le quartier (avenue de l'Aiglon...etc)	Des haies de riverains non taillées gênent la visibilité ou empiètent sur l'espace public. Des chênes doivent être élagués avenue de l'Aiglon.	Lorsque que cela est constaté par les services de la ville, la Police Municipale intervient auprès du riverain concerné. Un courrier est éventuellement transmis en complément. Si la taille n'est pas réalisée dans un délai raisonnable, la prestation est réalisée par la mairie et facturée au riverain concerné.
	Tout le quartier	Des déchets verts et poubelles demeurent sur la chaussée après le ramassage. Les déchets verts sont sortis trop tôt sur les trottoirs.	Lorsque que cela est constaté par les services de la ville, la Police Municipale intervient auprès du riverain concerné. Un courrier est éventuellement transmis en complément. Les informations concernant la collecte des déchets verts (et autres déchets) sont disponibles sur le site internet de la ville et dans le guide pratique. Des messages de rappels sont régulièrement publiés dans le magazine municipal et dans Sud-Ouest. La demande est enregistrée et une nouvelle campagne de sensibilisation sera lancée prochainement par le service communication de la ville.
	Tout le quartier	La poche de déchets verts est souvent mal positionnée sur le trottoir avant la levée : les camions de ramassage défoncent les trottoirs pour s'approcher au plus près.	La ville va signaler au service du ramassage des déchets verts, l'interdiction de monter sur les trottoirs et la nécessité de remettre la poche vide dans le jardin des riverains concernés (afin qu'elle ne soit pas emportée par le vent). La ville va également faire passer un message aux habitants afin qu'ils déposent leur poche en bordure de trottoir.
	Tout le quartier (Rue Roxane...etc)	Quel est le planning de désherbage et d'entretien des caniveaux ? Certains riverains proposent d'entretenir eux-mêmes certains trottoirs si les services techniques de la ville effectuent un premier passage pour remettre "à plat" la propreté du trottoir.	La campagne de désherbage des trottoirs a lieu 1 fois par an sur la commune : le prestataire qui effectue cette mission pour la ville utilise des produits chimiques. A terme, avec la réglementation sur le "zéro phyto"(en 2018), la ville ne pourra plus assurer ce service de manière identique. Des solutions devront être trouvées. La possibilité d'aménager différemment les trottoirs relativement larges, avec des espaces plantés et une gestion par les riverains est envisageable. Le planning de passage de la balayeuse est en cours de calage mais sera mis en ligne sur le site internet de la ville dès que possible (notamment afin de limiter le stationnement gênant la progression de la balayeuse).
	Rue Roxane	Est-il possible de semer de la pelouse sur les espaces collectifs ? (appelés aussi les "délaissés" ?)	Les trottoirs plantés et autres plantations sur délaissés sont des possibilités d'aménagement envisagées par la ville. Une réflexion globale sur le devenir des délaissés réparties sur la commune est en cours (dans le cadre de la Charte Paysagère et l'Etude de requalification du centre-ville)

	Rue Jean Mermoz	Est-il possible de faire tailler un arbre sur le domaine public (pin) qui touche les lignes électriques ?	La demande est enregistrée et sera transmise aux services techniques.
	Résidence Edmond Rostand	Il y a un problème de gestion des espaces verts sur le terrain Mésolia : pas d'élagage des arbres et des branches tombent à chaque coup de vent, prolifération d'une rangée de bambous non entretenue...	Mme le Maire rapportera ces différents points lors de sa rencontre prochaine avec le directeur de Mésolia.
	Tout le quartier (Rue Georges Brassens, Allée de Tanays...etc.)	De nombreuses nuisances sont liées à l'aéroport et au non-respect des couloirs aériens. Quelles sont les actions menées par la ville ? Quelle est l'implication de la ville de Mérignac dans le dossier ?	Mme le Maire, M. GUITTON, conseiller municipal délégué aux transports et Mme BOST, maire d'Eysines ont été reçus à ce sujet par le préfet le 29/10. Le 19/11 prochain, les élus des 2 communes se réunissent à l'aéroport pour discuter des équipements de mesure du bruit et des moyens mis en oeuvre afin de diminuer le bruit aérien au décollage et à l'atterrissage. A travers sa délégation à la CUB, Mme le Maire a demandé au Comité de suivi Santé-Environnement d'analyser plus finement les données du bruit et de la qualité de l'air concernant les communes du cadran Nord-Ouest de l'agglomération. Les communes de Bruges, Eysines et le Haillan agissent de façon concertée sur ce dossier. Même si la ville de Mérignac semble moins impactée, Mme le Maire souhaite également l'impliquer dans les démarches en cours avec l'aéroport. Il ne s'agit pas d'interdire les activités aéroportuaires et des entreprises alentours mais de limiter les nuisances subies par les habitants. Le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) initialement inscrit dans le dernier contrat de co-développement* avec la CUB a été repoussé par la ville car l'étude présentée par les services communautaires ne semblait pas représentative de la situation vécue par les habitants. La compétence "bruit" aujourd'hui communale devrait devenir d'ici peu compétence communautaire. Un CRIQ spécifique aux questions liées à l'aéroport sera organisé fin 2014 ou début 2015. A noter : l'assemblée générale de l'Association Eysino-Haillanaise de Défense Contre les Nuisances de l'Aéroport se tiendra le 26/11 à Forum.
Aménagement	Edmond Rostand	Des gênes sont occasionnées par la présence de plus en plus d'entreprises dans le quartier (bruit, poussière...)	Le secteur se situe dans le couloir aérien de l'aéroport de Mérignac, aussi il s'agit d'une zone mixte au titre du PLU, zone qui a vocation à voir s'installer prioritairement des activités artisanales et industrielles. De même toute reconversion de bâtiment d'habitation ne laisse la possibilité qu'à l'installation d'activités économiques ou artisanales. La mairie est cependant consciente de certaines gênes occasionnées par ces activités, comme le déclenchement intempestif des alarmes le week-end et la nuit. Il est demandé à la Police Municipale de faire des rondes afin de prévenir les gênes sonores en dehors des horaires légaux.
	Maison Edouard	Quel est le projet d'aménagement sur le terrain Edouard récemment acquis par la commune ?	L'idée est de réaliser un équipement public (salle associative...etc), mettre un nouvel espace vert à disposition des Haillanais, créer de nouvelles poches de stationnement accessible depuis le bâtiment Espace Socio Culturel (abritant le ludothèque et Le centre socio culturel La Source) ou la salle de sport G.Ricart; ménager un cheminement doux vers le futur terminus du tram. A l'entrée du site, le potager cultivé par M.DARRIET sera conservé notamment pour développer des activités pédagogiques avec les écoles du Haillan (M.DARRIET a déjà reçu des classes de la Luzerne).
	Parc du Ruisseau	Le Parc du Ruisseau peut-il être rendu accessible aux handicapés depuis le quartier Sud-Est ?	Une demande a été faite à la CUB pour la création d'une traversée sécurisée de l'avenue de la Morandière au niveau de la rue des Berles (création d'un plateau surélevé). Le cheminement doux qui doit rejoindre le parc du ruisseau au bout du chemin de Meycat nécessite encore l'acquisition de quelques parcelles par la ville. Des travaux complémentaires pour faciliter le passage des personnes à mobilité réduite dans les "U-oscillants" des barrières d'accès doivent avoir lieu début 2015 (dalle béton sous "U-oscillants").

	Square d'Alembert	Quel aménagement est prévu pour ce square ?	Ce square en déshérence est identifié dans la réflexion sur les espaces verts "à moins de 5min de chez soi". Sur cette parcelle, il est possible de créer un jardin de poche cultivé avec les riverains. Il existe aussi une forte demande d'aire de jeux à cet endroit. Après développement de quelques scénarii, la ville reviendra vers les habitants du quartier pour en discuter.
Logement	Edmond Rostand	Le bâtiment 2 de la résidence se dégrade de plus en plus	Le bâtiment est géré par le bailleur social MESOLIA - la ville s'est impliquée auprès du bailleur pour obtenir le financement par l'aéroport de l'isolation acoustique des bâtiments (les travaux devraient commencer prochainement)
Autres Thèmes	Toute la commune	Quel est l'effectif de la Police Municipale ?	Depuis octobre, 3 agents assermentés assurent les missions de la Police Municipale (veille sur la commune du point de vue de la sécurité, des potentielles nuisances, du stationnement...)

* se reporter au lexique sur le site de la ville